

- (1) Soumettant une liste des expropriations annuelles.
- (2) Demandant un crédit de \$400.
- (3) Demandant un crédit de \$5,000.
- (4) Demandant un crédit de \$900 pour la construction d'un égout rue Butler.

Renvoyés à la Commission des Finances.

35.—De la Commission de Police demandant l'autorisation d'opérer le virement de certains montants de ses crédits, (\$600).

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant un crédit additionnel de \$1,650 afin de commencer la construction du poste No 5.

Renvoyé à la Commission des Finances.

37.—De la Commission de l'Aqueduc, à l'effet d'opérer le virement de certains montants de ses crédits (\$6,500).

Sur proposition de M. l'échevin BUMBRAY, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—De la Commission de l'Incinération, à l'effet d'opérer le virement de certain montant de ses crédits (\$950).

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

39.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'ordonner le virement de certains montants de ses crédits (\$508).

Sur proposition de M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin RICARD, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

40.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques recommandant de donner certaines instructions à l'inspecteur des Édifices au sujet de la construction des écuries, etc.

41.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'opérer le virement de certains montants de ses crédits (\$45).

42.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques à l'effet de permettre à M. N. Masson de construire une écurie rue Dorion.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

#### AVIS DE MOTION

43.—De M. l'échevin St-Denis *re* taille des agents de police.

#### ORDRE DU JOUR

44.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 3ème lecture un règlement *re* annexion de Saint-Henri,

M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin DE SERRES,

*Propos:* Attendu que des doutes se sont élevés sur l'interprétation des articles 9 et 10 de la charte de la Ville au sujet de l'annexion des municipalités avoisinantes et notamment sur la légalité de l'adoption en 3ème lecture du règlement à l'effet d'annexer la ville de Saint-Henri, avant l'expiration de 30 jours à compter de la date de la publication de l'avis mentionné à l'article 10 de la charte;

*Qu'il soit résolu:*

Que la résolution adoptée par ce Conseil, le 16 octobre 1905, à l'effet d'adopter en 3ème lecture ledit règlement d'annexion de la ville de Saint-Henri, soit reprise en considération et abrogée, et que la procédure suivie en vue de mettre en vigueur ladite résolution ainsi que ledit règlement soit considérés comme nuls et de nul effet, et que, dans les circonstances, soit suspendue la règle 64 concernant l'avis requis dans le cas de reprise en considération.

Ladite proposition étant soumise aux voix, elle est adoptée et il est

*Résolu:* En conséquence.

Ledit règlement est alors lu pour la troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin DE SERRES, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit grossoyé et que le maire

- (1) Submitting annexed list of annual expropriations.
- (2) For an appropriation of \$400.
- (3) For an appropriation of \$5,000.
- (4) For an appropriation of \$900 for sewer in Butler street.

Referred to Finance Committee.

35.—From Police Committee to vary certain items of their appropriation (\$600).

On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. STEARNS, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

36.—From Fire and Light Committee for an additional appropriation of \$1,650 to begin erection of No. 5 station.

Referred to Finance Committee.

37.—From Water Committee to vary certain items of their appropriation (\$6.500).

On motion of Ald. BUMBRAY, seconded by Ald. SAUVAGEAU, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

38.—From Incineration Committee to vary certain items of their appropriation (\$950).

On motion of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. TURNER, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

39.—From Parks and Ferries Committee to vary certain items of their appropriation (\$508).

On motion of Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. RICARD, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

40.—From Hygiene and Statistics Committee recommending that the Building Inspector be given certain instructions re stables, etc.

41.—From Hygiene and Statistics Committee to vary certain items of their appropriation (\$45).

42.—From Hygiene and Statistics Committee, to allow Mr. N. Masson to erect a stable on Dorion street.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. COUTURE, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

#### MOTION

43.—By Ald. St. Denis, *re* height of policemen.

#### ORDER OF THE DAY

44.—The order of the day being read for the 3rd reading of a by-law *re* annexation of St. Henry,

Ald. LAVALLÉE moved, seconded by Ald. DE SERRES,

"Whereas doubts have arisen on the interpretation of articles 9 and 10 of the City Charter concerning the annexation of adjoining municipalities, and especially on the legality of the 3rd reading of By-Law to annex the City of St. Henry, before the expiry of 30 days from the date of the publication of the notice mentioned in Art. 10 of the Charter;

*Be it Resolved:*

"That the motion passed by this Council on the 16th Oct., 1905, for the 3rd reading of said by-law to annex the City of St. Henry, be reconsidered and repealed, and that the procedure followed in order to give effect to the adoption of said motion and of such by-law be considered as null and void, and that in view of circumstances, rule 64, concerning the notice required in cases of reconsideration, be suspended."

Said motion being put, it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

Said by-law was then read a third time and agreed to.

On motion of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. DE SERRES, it was

*Resolved:* That said by-law be engrossed and that the